

N°2 SEPTEMBRE 2026

JOURNAL MUNICIPAL

LA FERTÉ-MACÉ



**P.6 BASE DE LOISIRS
UN ÉTÉ ANIMÉ**



**P.10 FESTIVAL
STREET ART FMR 2026**



**P.8 CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES**



**P.3 TRAVAUX QUARTIER
JACQUES PRÉVERT**

ENGAGEMENT :

4 ans toutes les écoles seront végétalisées !

EDITO



Chères Fertoises, chers Fertois,

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la France aura connu 5 vagues de chaleur caniculaire ! La Ferté-Macé, n'a pas été épargnée. Cette situation renforce notre vision et nos projets. Certains sont déjà visibles. Tous ont un même objectif : préparer l'avenir, améliorer notre cadre de vie, renforcer nos services, soutenir nos associations, nos commerces et faire de La Ferté-Macé une ville toujours plus agréable à vivre. C'est ce travail minutieux et rigoureux qui est aujourd'hui engagé avec notre équipe et les services municipaux. Vous le verrez en lisant ce journal la ville est animée quoi qu'en disent certains personnages mal intentionnés à travers des réseaux qui n'ont rien de sociaux !

L'été 2026 nous rappelle aussi que nous devons nous adapter à des défis majeurs « nouveaux » : Ils deviennent une réalité avec laquelle nous devons composer. Ils touchent particulièrement les personnes âgées ou fragiles, les jeunes enfants et celles et ceux qui sont isolés, ils impactent l'économie, l'agriculture, la vie quotidienne...

La commune est au rendez-vous : nos services restent attentifs aux personnes les plus vulnérables. Nous avons adapté l'organisation de nos services, de nos équipements et de nos espaces publics. Nous travaillons, dans nos futurs aménagements, à la végétalisation de la ville en commençant par les cours d'école et à une meilleure gestion de l'eau.

La question de l'eau doit d'ailleurs nous mobiliser collectivement. L'eau est une ressource précieuse, et chacun peut et doit contribuer à la préserver. Les gestes du quotidien comptent : éviter les consommations inutiles, respecter les restrictions en vigueur, préserver nos espaces naturels et adopter des pratiques plus économes.

Enfin, je veux saluer très sincèrement l'engagement de tous nos agents municipaux. Au près des personnes âgées ou dans l'ensemble de leurs missions quotidiennes, ils sont présents, souvent dans des conditions difficiles. Leur travail est indispensable au bon fonctionnement de notre ville. Merci !

Je veux également adresser un merci tout particulier à nos sapeurs-pompiers, qui sont mobilisés sans relâche pour protéger et secourir. Ils méritent notre profonde reconnaissance.

Je souhaite rappeler que la vigilance et la solidarité sont l'affaire de tous. Pendant les périodes de fortes chaleurs, prenons des nouvelles de nos voisins, de nos proches, particulièrement lorsqu'ils sont âgés ou isolés. Un appel téléphonique, une visite, quelques minutes d'attention peuvent parfois faire toute la différence.

La ville avance grâce à l'action de tous. C'est cet esprit collectif que je souhaite poursuivre.

José COLLADO, Maire de La Ferté-Macé



Merci à tous nos sapeurs-pompiers

Cet été, les sapeurs-pompiers ont été sur tous les fronts : celui de la canicule et celui des incendies de forêts. Plusieurs sapeurs-pompiers du Centre d'Incendie et de Secours de La Ferté-Macé sont partis en renfort sur les feux de forêt en Gironde ou ailleurs. Un immense "Merci" à eux et à tous les sapeurs-pompiers pour leur engagement sans faille. Cet été caniculaire a été particulièrement éprouvant et la France a connu des drames : plusieurs sapeurs-pompiers ont perdu

la vie et des dizaines de milliers d'hectares de forêt sont partis en fumée. Cela n'est plus acceptable. Il nous faudra faire un état des lieux et répondre aux enjeux de la Sécurité civile de notre pays en donnant les moyens et les ressources nécessaires aux « soldats du feu ». Il y a urgence !



Quartier Jacques Prévert

Découvrez à quoi va ressembler votre quartier Jacques Prévert



Le quartier se transforme, rue Esnault Pelterie avec le soutien de l'Agence Départementale Ingénierie 61, une nouvelle rue a été créée afin de relier le quartier Jacques Prévert au boulevard Le Meunier de La Raillère. Les travaux de voirie ont été réalisés par l'entreprise EIFFAGE en juillet. L'aménagement paysager et urbain, confié à l'entreprise LEROY Paysages, est programmé pour l'automne 2026.

Une réunion publique sera proposée à l'automne avec les bailleurs sociaux.

Orne Habitat et Logissia poursuivront la reconstruction et la réhabilitation progressive des immeubles. À horizon 2030, les habitants pourront profiter d'un quartier profondément transformé, avec un parc entièrement rénové et un environnement de vie repensé.



Adressage

Des nouveaux noms pour vos rues

Suite à une directive nationale, l'adressage des communes a fait l'objet d'un inventaire détaillé et d'un **renommage pour certaines voies**, particulièrement dans les zones rurales. L'objectif est de **faciliter l'intervention des secours** et la **maintenance des réseaux**. De **nouveaux noms** de voies ont été créés et des **numéros** sont en cours d'installation sur l'ensemble de la commune. Les agents des services techniques sont en charge de cette mise en place, débutée par Antoigny en mai 2026. La pose de ces nouveaux numéros et noms de rues devrait s'achever cet hiver.



Des travaux essentiels qui améliorent votre quotidien

L'enrobé de la rue Gabriel Duhé a été repris dans sa première partie, de l'avenue Le Meunier de La Raillière à la rue Louis Pasteur. Le reste de la rue sera refait ultérieurement. D'autres rues en mauvais état seront sélectionnées à la rentrée pour intégrer ce programme de réfection.

Les services techniques poursuivent les **travaux d'éclairage public** avec le changement des lampes à vapeur de mercure par des **lampes à LED** moins énergivores. Ce projet sera achevé à la fin de l'année.

Pour la **Maison Bobot**, d'importants travaux de curage et de mise en sécurité, comprenant 8 corps de métiers, ont duré plusieurs mois. La répartition des espaces intérieurs du bâtiment et leur destination sont à l'étude.

Pour le **projet de fusion de deux commerces Place du Général Leclerc**, le curage des deux commerces et des deux logements a été réalisé en juin par l'entreprise BESNARD-PREVEL. Les travaux de fusion devraient commencer en septembre.



Travaux Route d'Alençon

Après les travaux de réseau de chaleur et l'enfouissement des réseaux, la route d'Alençon a poursuivi sa réfection. Du 6 au 10 juillet, le Département a procédé au **renforcement de la chaussée** sur la première partie de la rue d'Alençon (entre le lycée des Andaines et la rue du Château), à savoir un rabotage de 15 cm avec un apport de 9 cm de grave bitume et une couche de roulement de 6 cm d'enrobés.

Sur la seconde partie du chantier (entre la rue du Château et le cimetière), la chaussée étant dans un état moins dégradé, un **rabotage** de 4 cm a été réalisé pour finir par une **couche de roulement** de 4 cm d'enrobés.

Ces travaux ont été accompagnés par VEOLIA pour le renouvellement des bouches à clés du réseau d'eau potable et par Flers Agglo pour la gestion des remises à niveau des tampons d'assainissement. La commune accompagne également ce projet en réalisant le **marquage au sol** (passage piétons, STOP, plateau surélevé...).

Vous protéger, notre priorité

Protéger les citoyens et surveiller les biens



La ville de La Ferté-Macé et le «Groupe Qualliance» déploient depuis le mois de juin un **dispositif de vidéo-protection** destiné à **renforcer la sécurité** et la **protection des habitants**. Cette **première phase** prévoit l'installation de **11 caméras** sur la commune, notamment rue d'Hautvie. Ce dispositif est conçu autour de secteurs définis et stratégiques. Il sera déployé à terme sur toute la commune du centre-ville aux entrées de ville. À l'horizon 2027, ce réseau sera composé de **25 caméras**. Des équipements mobiles pourront également être utilisés ponctuellement afin de répondre à des besoins spécifiques. Ce projet s'inscrit dans une démarche de **prévention** et de **protection des personnes, des biens et des espaces publics**.

Une vidéo-protection au service de la protection et de la prévention

Autorisées par la Préfecture et installées dans le respect des dispositions prévues par l'article L.251-2 du Code de la sécurité intérieure, ce dispositif permettra également d'apporter une **aide précieuse aux forces de l'ordre** et **aux services de secours** lors d'incidents, d'accidents

ou de situations nécessitant une intervention rapide. La vidéo-protection a pour objectif de **rassurer** les habitants, de **prévenir** les comportements à risque et de **favoriser des interventions** plus rapides et plus efficaces.

Ce dispositif contribuera notamment à :

- Protéger les bâtiments, équipements et espaces publics
- Prévenir les actes d'incivilité et les dégradations
- Renforcer le sentiment de sécurité des habitants
- Faciliter l'intervention des forces de l'ordre et des secours
- Aider à l'identification d'auteurs d'infractions ou de véhicules impliqués
- Conserver des images utiles dans le cadre d'enquêtes ou d'accidents
- Participer à la lutte contre l'insécurité et à la préservation de la tranquillité publique



Ralentir devant l'école

Ensemble tous vigilants pour nos enfants

Pour la rentrée des classes, la ville a mis en place des silhouettes d'enfants tenant de grands crayons colorés devant l'entrée de l'école Paul Souvray.

Ce dispositif visuel **incite les véhicules à ralentir** aux abords de l'école et **renforce la sécurité** des enfants et accompagnants.



Un équipement moderne pour les équipes de football et les scolaires

La ville a pour projet de **moderniser** les équipements sportifs du stade Gaston Meillon, par la création d'un **terrain synthétique de football**. Ce terrain ne nécessite **pas d'arrosage** et engendre donc des économies d'eau. Il sera équipé d'une **main courante**, d'une **clôture** pare-balles, ainsi que de tous les équipements sportifs (buts, abris de touche). Ce projet permettra la pratique sportive par tous temps, en limitant les besoins en entretien (un gazon naturel ne doit pas dépasser 6h d'utilisation hebdomadaires en période hivernale). Cette création permettra une exploitation quotidienne et en toute saison, au club et à la pratique sportive scolaire.



Auberge de la Source

Bientôt un nouveau restaurant

Située sur la partie ouest de la base de loisirs, l'auberge de la Source et sa maison d'hôtes ont cessé toute activité en 2015. Avec pour objectif de **renforcer l'attractivité touristique** du territoire, la ville va acquérir et **réhabiliter l'ensemble (restauration, chambres d'hôtes)**. Cette opération s'appuie sur un couple, désireux de s'installer à La Ferté-Macé afin de développer une activité de restauration, d'hébergement et de bien-être.



Base de loisirs, un été animé !

La Base de loisirs confirme son **rôle attractif**, elle attire chaque été un public nombreux (fertois, touristes, familles en quête de détente, de nature et d'activités de plein air, ...) Rosalies, pédalos, kayaks, paddles, aquaparc, swing-golf, centre équestre, skatepark, mini-golf ou encore manège offrent une **programmation riche**, adaptée à tous les âges. Une partie de la gestion des locations d'activités est confiée en alternance aux associations sportives, cela constitue un **partenariat important pour les clubs** et valorise leur engagement. La **baignade surveillée en juillet et en août** a permis l'accès et l'évasion sur la plage.

Tout au long de l'été, les rendez-vous proposés notamment par Les Amis des Jeux, l'Office de Tourisme ou la Médiathèque ainsi que les manifestations sportives comme le **Playa Tour** ont contribué à faire vivre la Base de loisirs et à renforcer son attractivité.

Le site a également bénéficié d'une belle **mise en lumière** grâce à une **série de cinq épisodes radio** diffusés sur Ici Normandie fin juillet, témoignant de son rayonnement au-delà du territoire.

Véritable vitrine de La Ferté-Macé, la Base de loisirs s'impose comme une **destination incontournable** de l'été, conjuguant loisirs, convivialité et qualité de vie.



Recensement de la population 2027

Tout savoir, tout comprendre

Le recensement de la population fertoise se déroulera du 21 janvier au 20 février 2027. Votre réponse est obligatoire et le faire par internet est la manière la plus simple de vous faire recenser.

Le recensement de la population est une **enquête d'utilité publique obligatoire** qui permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés notamment pour **calculer la participation de l'État au budget des communes**. Au niveau local, le recensement permet de prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer, les besoins en logements...

Votre participation est essentielle et obligatoire.

Avant la collecte des informations : les agents recenseurs recrutés par la commune et formés par l'INSEE, effectuent une tournée de reconnaissance pour avertir de leur passage. Pendant la collecte

des informations : les agents recenseurs vous remettent la notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site **le-recensement-et-moi.fr**.

Vous pourrez ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Si cela n'est pas possible, les agents recenseurs vous donneront les documents, puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Vos données sont protégées.

Votre nom et votre adresse sont nécessaires pour recenser, mais ils ne sont pas conservés dans les bases informatiques. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel. L'Insee s'engage au respect des données personnelles conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi "Informatique et Libertés".

La municipalité vous remercie de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.



Bravo au monde associatif

Reconnaissance du tissu associatif fertois

La municipalité met en place un **projet de cérémonie dédiée au monde associatif** afin de mettre en lumière **l'engagement** des bénévoles, des dirigeants et de l'ensemble des acteurs qui contribuent à la vitalité de la commune. Ce rendez-vous permettra de **valoriser les résultats et performances**, de **remercier** celles et ceux qui s'investissent au service de l'intérêt général et de **renforcer les liens** entre les associations, les habitants et les élus.

En célébrant le tissu associatif, la municipalité **réaffirme son soutien** à un secteur essentiel au dynamisme, à la solidarité et au vivre-ensemble.

Cette cérémonie traduit la volonté de la ville de faire de la **reconnaissance de l'engagement citoyen** une priorité de son action publique.



Lancement du Conseil Municipal des Jeunes

Le premier Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) démarre cet automne pour les classes fertoises du CM1 à la 5^{ème}

Les **enfants** de La Ferté-Macé peuvent **devenir acteurs de leur commune** en intégrant le **Conseil Municipal des Jeunes pour une durée de 2 ans**.

Le CMJ permet de **donner la parole aux jeunes**, de les sensibiliser à la citoyenneté, de développer leur sens des responsabilités, leur esprit d'initiative et le dialogue entre les générations.

Les jeunes conseillers s'engagent à participer aux réunions, à écouter les autres, à respecter les différences et travailler dans un esprit de bienveillance.



Le CMJ est ouvert **aux élèves de CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème}** domiciliés à La Ferté-Macé. Les élections seront organisées dans les établissements scolaires et à la mairie. Les enfants peuvent candidater au sein de leurs établissements scolaires et mener campagne pour intégrer le Conseil Municipal des Jeunes. En devenant Conseiller Municipal Jeune, les **enfants participent à la construction de projets utiles pour tous et pour notre ville**.

Les réunions auront lieu toutes les six semaines environ à la mairie, en présence d'élus et d'accompagnateurs.

Selon les propositions des enfants, l'étude des projets et leurs financements seront présentés au maire et au conseil municipal. Une ligne budgétaire est prévue à cet effet.



Végétaliser la ville et les écoles

4 ans pour végétaliser nos écoles

La **transition écologique** est au cœur du projet de la nouvelle municipalité. Face aux défis du changement climatique, le service des espaces verts et les élus élaborent un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) sur cinq ans, intégrant un **programme de végétalisation**.

Cette démarche s'inscrit dans une **réflexion globale** dont la végétalisation de parkings, le réaménagement de squares, la réfection de massifs fleuris et la création de nouveaux îlots de fraîcheur, ...

En cohérence, la municipalité souhaite aussi dynamiser les animations dans les lieux naturels existants tels que la Base de loisirs ou le Parc Barré Saint.

Ce grand projet comprend aussi un **volet dédié à la végétalisation des écoles** en associant la parole des enfants.

Ce programme débutera par la cour de l'école maternelle Jacques Prévert, dont l'inauguration est prévue à l'occasion de la fête des écoles en juin 2027.



Les CM2 s'engagent pour la biodiversité

Apprendre avec les oiseaux

Les **élèves de CM2** de l'école Paul Souvray, accompagnés par leur enseignante Stéphanie Duchemin, ont poursuivi leur engagement en faveur de la biodiversité grâce au dispositif **Class'Climat** et à leur **Aire Terrestre Éducative (ATE)**.

Labellisée ATE depuis 2023, la classe mène un projet en partenariat avec la **commune**, le **CPIE Collines Normandes** (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), l'**Office Français de la Biodiversité (OFB)**, le **Parc naturel régional Normandie-Maine** ainsi que les usagers du site. Ce projet s'inscrit dans la durée : il est transmis d'une promotion de CM2 à la suivante, chaque nouvelle classe s'appuyant sur le travail réalisé par ses prédécesseurs tout en proposant

de nouvelles actions.

Cette année, le dispositif **Class'Climat** a permis aux élèves de **découvrir les oiseaux** de notre territoire. À travers leurs observations et leurs recherches, ils ont étudié les espèces locales, leurs habitats et leurs besoins. Ils ont ensuite présenté leurs **propositions** aux élus : installation de mangeoires, fabrication de boules de graisse, création de nouveaux espaces favorables à l'accueil des oiseaux et amélioration de leurs habitats.

Les élèves ont également poursuivi leur projet d'ATE autour du plan d'eau communal. Les préconisations formulées les années précédentes, en concertation avec la collectivité, ont déjà permis la **réalisation de plusieurs aménagements** :

la construction de deux haies sèches près de la queue de l'étang, l'enherbement de certaines zones ainsi que la réfection de la mare.

La création d'un observatoire est actuellement à l'étude. Les élèves ont également proposé la mise en place d'un écopâturage afin d'assurer un entretien écologique tout en favorisant la biodiversité. Au-delà des aménagements réalisés, ce projet fait des élèves de véritables **acteurs de leur territoire**. En observant, en réfléchissant et en formulant des propositions concrètes, ils développent leur sens des responsabilités et prennent conscience des enjeux liés au respect de l'environnement et à la préservation de la biodiversité.



Atlas de la Biodiversité Communal

À l'initiative du Parc Naturel Régional et Géoparc Normandie-Maine, la ville candidate à l'Atlas de la Biodiversité Communale (**ABC**). Porté par l'Office Français de la Biodiversité (**OFB**), ce projet concerne **cinq communes de Flers Agglo** : Dompierre, La Coulonche, La Ferrière-aux-Étangs, Les Monts d'Andaine et La Ferté-Macé. Ce dispositif s'articule autour de **trois axes** : la réalisation d'inventaires naturalistes, l'organisation d'animations et d'actions de sensibilisation, ainsi que la cartographie des communes participantes. Cette candidature s'inscrit dans la démarche de **transition écologique** engagée par la ville, en conciliant préservation de la nature et qualité du cadre de vie.



Festival Street Art FMR du 2 au 12 octobre

Un dialogue culturel de 6 500 km

Après une première partie de festival en Guadeloupe du 16 au 28 juin, l'équipe des artistes choisis va changer de destination et de tropique. **Du 2 au 12 octobre**, La Ferté-Macé accueillera la seconde partie du **14ème festival Street Art FMR**, organisée par les associations ArtBeauRéSens, Roadbook'arts et la ville. Cette édition confirme l'**originalité** d'un festival fondé sur un jumelage culturel unique entre 2 territoires séparés par plus de **6 500 km à vol d'oiseau**. Depuis trois ans, ce projet tisse un dialogue artistique entre la Guadeloupe et La Ferté-Macé grâce au Street Art.

Au programme : créations de fresques, résidences d'artistes, expositions, ateliers, rencontres et animations. Le public pourra suivre les réalisations et échanger avec les

artistes. Pour cette édition 2026, le thème « **Figures illustres du territoire** » inspirera deux artistes guadeloupéens et deux artistes hexagonaux : **Ender, SKY, Philippe Laurent et Cox** qui proposeront une relecture originale de personnalités marquantes et locales.

Le festival s'achèvera le **11 octobre** par un **vernissage**, une **déambulation festive avec fanfare cuivrée** et un **parcours commenté** des œuvres. Au fil des éditions, La Ferté-Macé s'affirme comme un véritable **musée à ciel ouvert**, dont le circuit des fresques est accessible en ligne sur www.lafertemace.fr.

Ce festival réaffirme l'ambition de rendre l'art accessible à tous et de faire de La Ferté-Macé un territoire de création.



4 artistes 4 styles

1 : Ender, hexagone

2 : Sky, guadeloupe

3 : Cox, hexagone

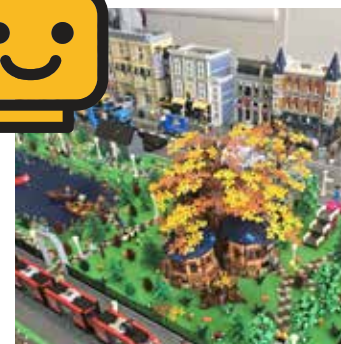
4 : Philippe Laurent, guadeloupe



"Le sacre des jouets" un spectacle chorégraphique sur-mesure pour la ville

Dans le cadre de l'appel à projets « **La culture s'anime en Normandie** », le **Centre Socioculturel** a bénéficié du soutien de la **DRAC Normandie** (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour une **action d'éducation artistique et culturelle** menée du 6 au 18 juillet auprès des **enfants des centres de loisirs 3/6 et 6/11 ans**. Encadrés par le **chorégraphe Olivier Viaud**, ils ont découvert le théâtre et la danse contemporaine

à travers deux semaines d'ateliers d'expression. En amont, ils ont visité le **Musée du Jouet** et le 18 juillet les enfants ont présenté "**Le Sacre de Jouets**" devant le musée. En sept tableaux inspirés des collections du Musée du Jouet, ils ont fait revivre soldats de plomb, éventails de soie, automates, cirque, piste aux étoiles, avant un final collectif sur un "jouet extraordinaire" applaudi par leurs familles et le public.



Exposition Lego® les 7 & 8 novembre

L'association "Indépendance Brick" et la ville de La Ferté-Macé organisent un **grand week-end d'exposition Lego® les 7 et 8 novembre**. De nombreux exposants

et passionnés vont investir la Salle Guy Rossolini (stade, bd Hamonic) le samedi de 10h à 19h et le dimanche de 9h à 17h. Des animations, une tombola, des ventes de Lego®, une buvette et une restauration sur place compléteront cet événement. Gratuit pour les moins de 6 ans, 1€ de 6 à 12 ans et 3€ l'entrée pour les plus de 12 ans. Une partie des bénéfices sera reversée à une **œuvre caritative**.

Succès pour la gratuité du Musée

A la suite à la décision de la municipalité de rendre gratuit le Musée du Jouet pour le mois d'août 2026, le Musée a rencontré un succès phénoménal avec près de 900 entrées. Cette initiative favorise l'accès à la culture pour tous et l'animation d'été de la commune.

SISM : Art thérapie au Musée du Jouet, le 5 octobre

Dans le cadre national des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) et du Contrat Local de Santé de Flers Agglo, des **ateliers gratuits d'art thérapie** sont organisés au **Musée du Jouet**. La matinée du **5 octobre**, l'association ArtBeauRéSens conduira des séances autour de l'art dans les anciens bains douches. Avec une approche créative, l'idée est de **questionner** son rapport au **corps**, notre **bien-être** et notre **état de santé**. Une initiative originale et ludique à expérimenter dès 6 ans.



Rentrée du Centre Socioculturel

Les **activités artistiques** ont repris dès le 7 septembre 2026 : **zumba, chant, poterie-céramique, arts plastiques, chorale, piano et guitare. Nouveautés** : ouverture d'un cours de **batterie**, cours de **poterie adultes** disponible en 3h (de 14h à 17h) et création d'un atelier d'expression pour préparer la **comédie musicale** annuelle.

Les pratiques artistiques sont toujours ouvertes aux **inscriptions pour la rentrée 2026/2027** via le Centre Socioculturel : 14 rue Louis Pasteur, 02 33 14 14 83 ou par mail : centresocioculturel@lafertemace.fr

Les ateliers du CSC ont redémarré : **couture, tricot, crochet** et « **Le tour du monde en cuisine** » le 8 septembre. L'atelier « **Petits Pas** » (0-3 ans et leurs parents) a repris le 15 septembre. Les **centres de loisirs** 3/6 ans et 6/11 ans ont repris le mercredi

2 septembre, et l'**Atelier** le samedi 5 septembre. Les **permanences** ont fait leur rentrée dès le 24 août : CIDFF, CLIC, Armée de Terre et de l'Air, UFC-Que Choisir, Mobyliis et Mission locale de Flers.

Vous pouvez aussi **participer**, à votre rythme aux ateliers créatifs et de bricolage pour découvrir des savoir-faire, ainsi qu'à des sorties conviviales en covoiturage (visites, balades, swin golf, bowling...) selon vos envies.



Des animations pour le Rocher Broutin

En juillet 2026, le **centre de loisirs** des 6/11 ans a pour la première fois assuré l'accueil des enfants au **Rocher Broutin**, prenant le relais du Plein Air Fertois. Au total, **83 enfants** ont été accueillis. Chaque semaine proposait une thématique : découverte de la forêt, Coupe du monde de football, forêt magique et forêt des débrouillards, avec des activités variées (Land Art, rallyes, créations, jeux, parcours...).

Deux nuitées sous tente, ont également été organisées. Un été placé sous le signe de la **nature**, de l'**aventure** et de la **convivialité**.

Le nouveau logo du Centre Socioculturel est ...



Après une consultation d'un mois et une forte mobilisation par vote, le Centre a un **nouveau logo**. Merci à tous les participants.

Fortes chaleurs

Actions pour prévenir et prendre soin de tous

Face aux épisodes de fortes chaleurs qui se sont enchaînés cet été, la municipalité s'est **pleinement mobilisée** afin de **protéger les habitants et les personnes les plus vulnérables**.

Des **espaces « fraîcheur »** supplémentaires ont été mis à disposition de la population avec le **parc Barré Saint** exceptionnellement ouvert 24h/24 et le **marché couvert**, accueillant le public chaque jour de 9h à 17h afin d'offrir un **lieu ombragé et plus frais**.

Le **maintien du groupe scolaire** a été mis en place de manière **adaptée** et réfléchi afin de garantir l'accueil des enfants.

Les horaires de plusieurs sites et services municipaux ont également été temporairement adaptés pour tenir compte des conditions climatiques et assurer la continuité du service dans les meilleures conditions.

Le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** a été **activé** afin de **renforcer la prévention** et l'**accompagnement** des personnes les plus exposées aux risques liés à la canicule. Une campagne d'information a été menée pour rappeler les bons réflexes à adopter en période de fortes chaleurs et encourager les personnes âgées,



isolées ou en situation de fragilité à s'inscrire sur le registre communal. Ce dispositif porté par le **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) de La Ferté-Macé permet d'assurer un **suivi régulier** des personnes inscrites, en prenant de leurs nouvelles, en vérifiant que leur état de santé ne nécessitait pas d'intervention particulière et en leur apportant, si besoin, une aide ou une orientation vers les services compétents. À travers cette mobilisation, la commune a réaffirmé l'**importance de la solidarité de proximité** et de la **vigilance collective** pour **protéger les personnes les plus fragiles** durant cette période de fortes chaleurs.

La solidarité est l'affaire de tous : veillons ensemble sur les plus fragiles !



La Semaine bleue

Renforcer les liens entre les générations

La ville de La Ferté-Macé **renouvelle son engagement** en participant à "La Semaine Bleue", rendez-vous national dédié aux retraités et aux personnes âgées. **Du 5 au 11 octobre**, une **semaine complète d'animations** sera proposée afin de favoriser les rencontres, le partage et la convivialité. Un programme riche et varié rythmera la ville : animations des Amis des Jeux, séances de gym douce, marche conviviale, ateliers, rencontres et bien d'autres rendez-vous seront proposés. Cette semaine d'animations s'inscrit dans une véritable **démarche intergénérationnelle**. Elle a pour ambition de rapprocher les jeunes et les aînés en favorisant les échanges.

"La Semaine Bleue" est l'occasion de **mettre en lumière la place essentielle des aînés dans notre société**. Quels que soient leur âge ou leur niveau d'autonomie, ils contribuent à la vie de notre territoire. Cette semaine invite ainsi chacun à porter un **regard positif** sur le vieillissement et à encourager la solidarité.

Contact : CCAS - 02 33 37 28 41



Les élus

Le Conseil Municipal



José COLLADO
Maire de La Ferté-Macé



David CHOPIN
Maire délégué d'Antoigny



Stéphane ANDRIEU
1^{er} adjoint au Maire



Amandine MARIE
2^{ème} adjointe au Maire



Jacques POTTIER
3^{ème} adjoint au Maire



Sandrine COURTEILLE
4^{ème} adjointe au Maire



Yvon FREMONT
5^{ème} adjoint au Maire



Catherine MESSAGER
6^{ème} adjointe au Maire



Denis GORRE
7^{ème} adjoint au Maire

Les Conseillers Municipaux Délégués



Mickaël CHATELIN
1^{er} Conseiller
Municipal Délégué



Olivier BROSSARD
2^{ème} Conseiller
Municipal Délégué



Jacky CLEMENT
3^{ème} Conseiller
Municipal Délégué



Albert LE MONNIER
4^{ème} Conseiller
Municipal Délégué



Dominique
BADIE-KALLOU
5^{ème} Conseillère
Municipale Déléguée



Dominique
HARDEL
6^{ème} Conseiller
Municipal Délégué



Christian
DESCAMPS
7^{ème} Conseiller
Municipal Délégué

Les Conseillers d'Opposition

Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL,
Véronique CLEMENTE, Roland FOUCHER,
Vanessa RAHOULY, Philippe AUFFRET

Journal publié par la Ville de La Ferté-Macé - Place de la République - 61600 La Ferté-Macé.
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : José COLLADO, Maire de La Ferté-Macé. **RÉDACTION ET CONCEPTION :** SERVICE COMMUNICATION : Stéphane Andrieu, Adjoint au Maire ; Catherine Messenger, Adjointe au Maire ; Florian Dudouit, Responsable Communication. **CRÉDIT PHOTOS :** Services Municipaux et Communication, Adobe Stock. **ONT COLLABORÉ À CETTE LETTRE :** les Services et les élus municipaux, Reproduction, même partielle, interdite. Dépôt légal à parution. ISSN 2606-8788. Tirage 3600 exemplaires. Imprimé par Imprimerie Compédit Beaugard S.A. La Ferté-Macé - tél. : 02 33 37 08 33. Papier 100% recyclé.

ÉCONOMISEZ

135 €

D'AMENDE

EN RAMASSANT
LES CROTTES
DE VOS CHIENS



ENSEMBLE,
PRÉSERVONS
NOTRE VILLE
PROPRE !

VILLE
PROPRE

sensibilisation, accompagnement et fermeté afin de préserver durablement la qualité de vie de tous les habitants. Pour accompagner cette démarche, la municipalité met **gratuitement à disposition des sacs à déjections canines à l'accueil de la mairie**, en complément des distributeurs de sacs déjà présents sur l'ensemble de la ville. Cette action vise à faciliter **les bons gestes** du quotidien et à encourager **le respect** de l'espace public.

Tribune de l'opposition

6 MOIS : RIEN

Monsieur Collado indique dans l'édito du bulletin municipal de Juin (distribué sur une partie de la commune la dernière semaine de juillet) : « J'ai mis un terme à toutes les procédures de sortie de Flers Agglo ». Qu'a-t-il fait ? RIEN. MENTEUR en plus, le jugement en Conseil d'Etat aura bien lieu.

Il indique également : « Nous avons d'ores et déjà renoué des relations de travail constructives et apaisées avec Flers Agglo ». Qu'a-t-il fait ? RIEN. Il a surtout récupéré son siège de vice-président.

Monsieur Collado et son équipe s'approprient des réalisations engagées par la précédente municipalité :

Vous ne faites pas venir 2 nouveaux praticiens « docteurs juniors ». Cette arrivée est due au travail des docteurs DUVAL et AUBIN qui ont obtenu l'accord, en février dernier. La ville a alors décidé, en février également, de rénover un appartement rue de Versailles pour une mise à disposition à ces 2 médecins.

Vous n'êtes pas non plus à l'origine des travaux et investissement suivants :

Rue d'Alençon : Engagés depuis 4 ans, par la suppression des réseaux électriques et téléphoniques aériens, par la réfection des trottoirs et l'éclairage public par les services techniques, par le passage du réseau de chaleur, c'est le Conseil Départementale qui, par convention signée avec la ville en novembre 2025, a procédé à la réfection de la chaussée en enrobé en contrepartie de la rétrocession à la ville de cette voie départementale.

Rue Esnault Pelleterie : Les études d'aménagement du quartier Jacques Prévert ont été engagées en 2021. Les travaux de cette rue ont été commandés par la précédente municipalité. Contrairement à ce que monsieur Collado a demandé d'indiquer sur le panneau de chantier, Flers Agglo ne participe pas aux financements de ces travaux, par contre, une partie importante est financée par Orne Habitat.

Dispositif à ultrasons de la base de loisirs : Suite à l'apparition inédite de cyanobactéries toxiques de l'été 2025, la précédente municipalité a étudié différents dispositifs au cours du 2^{ème} semestre 2025. Le système à ultrasons a été commandé en janvier 2026 pour une installation en avril. Le choix que nous avons fait, a permis que la saison estivale 2026, avec ses fortes chaleurs, se déroule sans fermeture de la baignade.

L'opposition municipale

Propreté urbaine : la ville renforce ses actions contre les incivilités

La **propreté** est un **engagement fort** de la nouvelle municipalité. En ce sens, elle souhaite mener une politique à la fois préventive et ferme face aux **incivilités** qui dégradent l'espace public.

Après une première phase de sensibilisation avec une campagne d'affichage, la ville continue avec la deuxième phase qui rappelle les **sanctions encourues**.

Ces visuels mettent clairement en avant le montant des amendes applicables afin de **responsabiliser chacun**. La ville rappelle que les infractions constatées sont passibles de sanctions : **135 € d'amende pour l'abandon de mégots de cigarette ou de déjections canines sur la voie publique et jusqu'à 1 500 € d'amende pour tout dépôt sauvage de déchets**. Ce projet, mené en étroite collaboration avec la police municipale, est suivi sur le terrain par de la **verbalisation** et des **actions de prévention**. La municipalité entend ainsi conjuguer



DU 2 AU 12 OCT 2026 - LA FERTÉ-MACÉ

FESTIVAL STREET ART

FIGURES ILLUSTRÉS DU TERRITOIRE

Artistes : Ender, Sky, Philippe Laurent et Cox

Fresques murales, Residence d'artistes, Expositions et Rencontres

Agenda

Vendredi 18 septembre
Conférence gesticulée
« Le sacerdoce des Mémères
à chats »
Médiathèque La Grande Nouvelle

**Du vendredi 18
au dimanche 20 septembre**
Exposition : Le Tissage
et l'Amicale Fertoise
Marché couvert (Mairie)



**Samedi 19
& dimanche 20 septembre**
Journées Européennes
du Patrimoine
Musée du Jouet et Musée Municipal

Dimanche 20 septembre
Visite commentée
des mosaïques
Eglise Notre-Dame



Mardi 29 septembre
Soirée d'ouverture
de la saison culturelle
Salle Gérard Philipe

Du 2 au 12 octobre
Festival Street Art FMR

Vendredi 2 octobre
After work musical :
Astian Bès
Médiathèque La Grande Nouvelle

Dimanche 4 octobre
Cyclo-cross
Base de Loisirs



Samedi 10 octobre
Foire aux livres
Fourmis Fertoises

**Samedi 10
& dimanche 11 octobre**
Week-end pêche
Base de Loisirs

Dimanche 18 Octobre
Concert Harmusica

**Du jeudi 22
au dimanche 25 octobre**
Enduro pêche
Base de Loisirs

**Du lundi 19
au dimanche 1er novembre**
Halloween, jeu enquête
Musée du Jouet

Mardi 3 novembre
Fratello (Cirque) - Cie Bestia
Salle Gérard Philipe



**Samedi 7
& dimanche 8 novembre**
Exposition LEGO
Salle Guy Rossolini

**Samedi 7
& dimanche 8 novembre**
Week-end pêche
Base de Loisirs

Tout le mois décembre
Jeu enquête
Musée du Jouet

Mardi 1er décembre
On ne parle pas avec des
moufles (Théâtre/ Danse)
Cie Propos
Salle Gérard Philipe

Samedi 5 décembre
Foire aux jouets
Fourmis Fertoises

**Samedi 12
& dimanche 13 décembre**
Week-end pêche
Base de Loisirs

Mercredi 16 décembre
Marché de Noël
Centre-ville

Du 21 janvier au 20 février
Recensement de la population